

 <p>ACADÉMIE DE RENNES Liberté Egalité Fraternité</p>	<p>Direction des services départementaux de l'éducation nationale d'Ille-et-Vilaine</p>	<p>MOUVEMENT DÉPARTEMENTAL D'ILLE-ET-VILAINE ENSEIGNANTS 1ER DEGRÉ PUBLIC 2026</p>	<p>Fiche postes à entretien N° 1 - H</p> <p>FICHE DE POSTE SPÉCIFIQUE ASH</p> <p>Poste d'Enseignant DASCo</p>
<p>Division des personnels enseignants du 1^{er} degré</p>		<p>Renseignements :</p>	
<p>Courriel : ce.35div1aff@ac-rennes.fr</p>		<p>ce.ien35.rennesud@ac-rennes.fr</p>	

Poste d'enseignant au sein du Dispositif d'Appui aux Scolarisations Complexes (DASCo) – Circonscription de Rennes Sud

Modalités de candidatures et entretien

- **Lettre de motivation et CV transmis à la DSDEN d'ILLE ET VILAINE - Service DIPER 1-B, pour le vendredi 27 février 2026 (17h00), par courriel sur l'adresse : ce.35div1aff@ac-rennes.fr**
- **Commission d'entretiens en présentiel ou en distanciel – Entretiens prévus de mars à avril 2026.** Convocation adressée sur l'adresse courriel académique
- **Saisie des vœux dans SIAM 1er degré – (Dates prévisionnelles non connues à ce jour)**

MISSION :

- Ce dispositif expérimental accueille de manière fractionnée en regroupement ou au sein de la classe des élèves scolarisés dans leur classe de référence, dont le retentissement d'un TND (reconnu ou en cours de diagnostic) sur l'attitude d'élève impacte l'accès aux apprentissages.
- L'enseignant contribue au déploiement des étayages et des aménagements, puis en fonction des prises d'autonomie au processus de désétayage.
- Il travaille en lien avec les CPC en première intention, et le soutien du Pôle ressource Autisme 35 éventuellement en seconde intention.
- Il intervient selon une modalité massée sur une durée limitée selon les priorités fixées.
- La répartition des interventions hebdomadaires ainsi que la période sont déterminées par l'IEN de circonscription auquel il rend compte sous forme de rapport d'activité.
- En fonction des besoins des élèves, il sera prioritairement mobilisé sur les écoles du REP et du REP+ de la circonscription de Rennes sud sans exclure les autres écoles de la circonscription.
 - Il apporte des conseils pédagogiques et des aides méthodologiques à l'enseignant et à l'équipe pédagogique ou éducative de l'école ;
 - Il contribue à la mise en place de dispositions matérielles spécifiques aux élèves avec des TND ;
 - Il participe à l'évaluation des besoins (observation de l'élève, analyse des besoins) et à la mise en œuvre d'adaptations et d'aménagements pédagogiques et à leur suivi en situation d'apprentissage avec le pôle ressource de circonscription ;
 - Il participe à la construction et la mise en œuvre des projets personnalisés et de parcours en lien avec l'équipe pédagogique ;
 - Il propose à l'enseignant de l'élève avec des TND une aide adaptée aux besoins de cet élève ;
 - Il informe et fournit des ressources à l'enseignant et à l'équipe éducative.
 - Il contribue à une meilleure connaissance des outils numériques adaptés aux élèves avec des TND.

PROFIL :

Cet enseignant du 1^{er} degré titulaire du CAPPEI ou l'envisageant :

- connaît et est intéressé par les publics concernés par les TND ;
- présente une solide expérience des apprentissages en C1 et C2 ;

- sait travailler en équipe ;
- a le goût pour l'innovation et l'expérimentation pédagogique.

MODALITE DE NOMINATION ET LIEU D'IMPLANTATION :

- Nomination à titre définitif pour les personnels détenteurs d'une certification ASH (CAPPEI ou titre équivalent)
- Implantation du poste auprès de l'EPU GUILLEVIC à RENNES

CONTEXTE :

- Membre du pôle ressource de la circonscription, son temps de service s'effectue sur la base de 1607 heures annualisées.

Pour toute information complémentaire, merci de contacter Madame l'Inspectrice de la circonscription de RENNES SUD (ce.i35.rennessud@ac-rennes.fr).